

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE période du 6 juin 2013 au 31 12 2013

Voilà tout juste un an que la nouvelle gouvernance de la fédération a été mise en place et que vous nous avez élus à cette nouvelle instance qu'est le Conseil de Surveillance.

Indépendant de l'exécutif le Conseil de Surveillance n'en est pas moins partie prenante du devenir du volley ball français.

C'est avec un esprit constructif que nos travaux se sont déroulés pendant les 7 mois qui nous séparent de la dernière assemblée générale

Ce second rapport, à l'instar de celui qui vous a été présenté à l'AG de juin, couvre une période réduite ce qui ne nous a pas permis de développer la totalité de notre champs d'intervention.

Après une phase d'adaptation qui a nécessité des ajustements, les relations avec le Conseil d'Administration semblent se normaliser et des échanges réguliers ont permis d'avancer dans notre mission. Nous nous félicitons de la présence du Secrétaire Général à chacune de nos réunions et nous espérons que les autres membres de l'exécutif et le DTN répondront à nos invitations.

Nous nous sommes structurés pour remplir notre mission. Une étape importante a été réalisée au travers de la rédaction d'un règlement général qui précise de façon plus détaillée les champs d'intervention du Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de notre mission de contrôle, nous avons défini différents secteurs sur lesquels nous avons porté notre attention qui devraient normalement couvrir la globalité de notre mission et nous permettre d'avoir une démarche à la fois critique et de conseil.

Dès le mois de septembre différents groupes de travail ont été constitués dont les membres ont pu rencontrer, à l'occasion de réunions restreintes, différents responsables fédéraux élus, salariés ou membres de la DTN. Nous nous sommes réunis 3 fois de façon plénière depuis la dernière assemblée générale pour mener à bien des réflexions et analyser les dossiers suivants :

SUIVI FINANCIER ET SOCIAL :

Sans interférer sur le rôle de la CCF le conseil de surveillance a réclamé mais également participé à la mise en place de tableaux de bord qui permettent un réel suivi d'activité. Il a maintenant communication des documents financiers qu'il a souhaité obtenir.

Le suivi des 4 secteurs analytiques du budget (fonctionnement fédéral, DTN, sportive et organisation, communication, marketing) qui n'est pas encore opérationnel sera un outil important pour le conseil de surveillance.

Une rencontre avec le Trésorier, la veille de chaque réunion du Conseil, complète l'information. Il est convenu qu'il participe également deux fois par an aux débats du Conseil lors de ses réunions plénières.

Les documents en notre possession au moment de la rédaction de ce rapport laissent espérer un excédent et le Conseil s'en félicite. Cependant la date de l'Assemblée Générale étant très proche de l'arrêté des comptes, nous précisons que nous n'avons pas eu la possibilité d'analyser les résultats définitifs de l'année.

Aussi, nous porterons une attention soutenue aux résultats du 1^{er} trimestre 2014, en particulier au niveau des charges et produits portant sur la période 2013, ayant fait l'objet (ou non) de provisions.

PROJET FEDERAL : axe important que le Conseil de Surveillance a décidé de suivre particulièrement dans sa mise en œuvre . Le projet fédéral dans son ensemble ayant été publié très récemment, il fera l'objet d'un suivi particulier dans les prochains mois.

Notre observation s'est uniquement portée sur le projet zénith et plusieurs rencontres ont été organisées avec la DTN...

Compte tenu du délai de mise en œuvre de ce projet, aucun constat ne peut en être réellement tiré. La difficulté pour le suivi de ce pan du projet fédéral est que ce secteur est en construction et que nous manquons encore de repères.

Pour la partie suivi financier du projet des documents ont bien été produits mais incomplets compte tenu des différentes évolutions et dans l'attente de la signature de la Convention d'Objectif 2014 avec le Ministère aucun budget ne nous a été communiqué.

Le Conseil de Surveillance cependant, marque son inquiétude sur le tassement des licences au 31 décembre. A ce sujet un groupe de travail sur l'évolution des licences a été constitué.

SUIVI DU HAUT NIVEAU : ce sujet qui n'était pas prioritaire pour le Conseil de Surveillance est apparu plus sensible compte tenu des objectifs et des orientations affichées par le Conseil d'Administration et la DTN.

Le projet d'une maison du Volley-Ball et le regroupement des Equipes de France peut peut-être avoir du sens mais vu sa connaissance actuelle du projet, le Conseil de Surveillance s'inquiète des conséquences sportives, financières et sociales de sa mise en œuvre. A cet effet le Conseil de Surveillance vient de créer un groupe de travail chargé de procéder à une analyse du CNVB et de l'IFVB, pôles Beach volley inclus

Les axes de travail sont, comme on le voit, particulièrement nombreux et d'autres chantiers nous attendent. Mais nous ne saurons négliger, comme les statuts le précisent, de mener dans les mois qui viennent des actions permettant de favoriser le dialogue entre les acteurs du volley-ball afin que les réformes importantes entreprises par la FFVB se déroulent dans un climat de confiance.

Aline GEMISE-FAREAU

Présidente du Conseil de Surveillance